

**BANQUE  
DE DEVELOPPEMENT DES ETATS  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**DIVISION DE LA COMMUNICATION  
ET DE LA DOCUMENTATION**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT  
ENTRE LA BDEAC ET LES LABORATOIRES BIOPHARMA  
S.A.**

Monsieur Anicet G. DOLOGUELE, Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), et Monsieur François NANA DJOMOU, Président Directeur Général de la Société BIOPHARMA S.A à Douala au Cameroun, ont procédé le 23 juillet 2007 au siège de la BDEAC à Brazzaville (République du Congo) à la signature d'un Accord de prêt.

Par cet Accord, la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) consent à la Société BIOPHARMA S.A un prêt d'un montant de un milliard trois cent soixante douze millions (1 372 000 000) de francs CFA.

Le concours ainsi accordé servira au financement partiel de la mise en place d'une usine de fabrication d'emballages plastiques, pour notamment le conditionnement et la distribution des produits cosmétiques, pharmaceutiques et parapharmaceutiques.

« Biopharma S.A. » est une société anonyme de droit camerounais, constituée majoritairement par des privés camerounais. Elle a démarré ses activités courant 2002. L'objectif visé par Biopharma est d'installer une capacité annuelle de 15 millions de flacons et de pots en plastique (environ 600 tonnes), suivant les normes pharmaceutiques et alimentaires. Son siège social est fixé à Douala (République du Cameroun).

La signature du présent accord de prêt fait suite à l'approbation de ce financement en faveur de Biopharma par le Conseil d'Administration de la BDEAC réuni en séance le 25 novembre 2006.

Cette intervention de la Banque cadre avec ses objectifs stratégiques, notamment celui d'appuyer et de soutenir le secteur privé dans son effort de s'impliquer dans le développement de la Sous-région.

Il y a lieu de rappeler que la BDEAC est l'Institution du financement du développement de la CEMAC. Ce faisant, elle participe au financement des projets publics et privés relevant des secteurs d'activité variés tels :

- les infrastructures (énergie, télécommunications, ports, aéroports, routes, matériels de transport, etc.) ;
- les industries et agro-industries, et les mines ;
- l'agriculture, l'élevage, la pêche, la forêt et le développement rural ;
- les programmes industriels, l'hôtellerie, les technologies de l'information et de la communication.

Pour la seule année 2006, le montant de financements accordés par la Banque s'est élevé à vingt trois milliards vingt trois millions francs CFA (23,023 000 000 FCFA)

Fait à Brazzaville, le 23 juillet 2007



**Anicet G. DOLOGUELE**  
**Président de la BDEAC**